



Conseil d'établissement

Procès-verbal de la séance tenue à l'école Arthur-Vaillancourt le
Mercredi 26 septembre 2018 au local de madame Julie Lafrance à 19 h

Ordre du jour

1.		Ouverture de l'assemblée	<i>19 h 05 ouverture de la rencontre.</i>
2.		Parole au public	<i>Pas de public.</i>
3.		Lecture et adoption de l'ordre du jour	<i>Propose : Madame Julie Lafrance Appuie : Madame Rébecca Brouillard Adopté tel que proposé. Résolution : CE-A-V-09-2018-087</i>
4.		Lecture et adoption du procès-verbal du 19 juin 2018	<i>Propose : Madame Julie Lafrance Appuie : Madame Sabrina Pomerleau Tel que proposé. Résolution : CE-A-V-09-2018-088</i>
	4.1	Suivis :	<i>Aucun suivi.</i>
5.		<ul style="list-style-type: none">• Courte présentation des membres• Détermination de la durée des mandats• Secrétaire des rencontres• Président	<i><u>Présentation des membres</u> : Chacun des membres se présente.</i>

	<ul style="list-style-type: none"> • Vice-président • Représentant au Comité de parents/substitut • Représentant à la Fondation au Diapason • Nomination des représentants de la communauté • Responsable du rapport annuel • Responsable de la communication dans le « Petit Mozart » • Représentant au comité « Projet éducatif » 	<p><u>Détermination de la durée des mandats :</u> <i>Grille créée par Madame Sarah Marier, secrétaire, remise aux membres.</i></p> <p><u>Secrétaire des rencontres :</u> <i>Madame Sarah Marier est proposée à titre de secrétaire officielle des rencontres pour l'année 2018-2019. Elle accepte le mandat.</i> <i>Propose : Madame Julie Lafrance</i> <i>Appuie : Monsieur Martin Masse</i></p> <p style="text-align: right;">Résolution : CE-A-V-09-2018-089</p> <p><u>Président :</u> <i>Madame Julie Lafrance propose Monsieur Éric St-Jean.</i> <i>Madame Christine Arcand appuie la candidature.</i> <i>Monsieur Éric St-Jean accepte la proposition.</i> <i>Propose : Madame Danielle Raby</i> <i>Appuie : Madame Julie Lanthier</i> <i>À l'unanimité</i></p> <p style="text-align: right;">Résolution : CE-A-V-09-2018-090</p> <p><u>Vice-président :</u> <i>Monsieur Martin Masse se propose.</i> <i>Madame Sabrina Pomerleau appuie la candidature.</i> <i>Propose : Monsieur Éric St-Jean</i> <i>Appuie : Madame Julie Lafrance</i> <i>À l'unanimité</i></p> <p style="text-align: right;">Résolution : CE-A-V-09-2018-091</p>
--	--	--

			<p><u>Représentant au comité de parents :</u> <i>Madame Julie Lanthier se propose.</i> <i>Substitut : Monsieur Martin Masse</i> <i>Propose : Madame Sabrina Pomerleau</i> <i>Appuie : Madame Christine Arcand</i></p> <p style="text-align: right;">Résolution : CE-A-V-09-2018-092</p> <p><u>Représentant à La Fondation Au Diapason :</u> <i>Madame Christine Arcand se propose.</i> <i>Propose : Madame Julie Lafrance</i> <i>Appuie : Madame Julie Lanthier</i></p> <p style="text-align: right;">Résolution : CE-A-V-09-2018-093</p> <p><u>Nomination des représentants de la communauté :</u> Aucun membre de la communauté.</p> <p><u>Responsable du rapport annuel :</u> Monsieur Éric St-Jean.</p> <p><u>Responsable de la communication dans le « Petit Mozart » :</u> Monsieur Éric St-Jean au besoin.</p> <p><u>Représentant au comité « Projet éducatif » :</u> Aucun parent du CÉ n'est disponible à l'horaire prévu (mercredi, 12 h 45, une fois par mois)</p>
6.		Règles de régie interne	<p><i>Propose : Madame Julie Lafrance</i> <i>Appuie : Madame Christine Arcand</i></p> <p style="text-align: right;">Résolution : CE-A-V-09-2018-094</p>

7.	Calendrier des rencontres	<i>Présenté par Madame Lysanne Gagnon, remis par courriel le 27 septembre.</i>
8.	Dénonciation d'intérêts et autorisation pour la communication de renseignements nominatifs	<i>Documents remis et signés par les membres.</i>
9.	Budget de fonctionnement du Conseil d'établissement	<i>Présentation par Madame Lysanne Gagnon du budget de fonctionnement et des prévisions 2018-2019. Propose : Madame Julie Lafrance Appuie : Madame Christine Arcand Résolution : CE-A-V-09-2018-095</i>
10.	Activités et sorties éducatives, mesures ministérielles	<p><i>Madame Lysanne Gagnon explique les nouvelles mesures ministérielles octroyées pour les sorties éducatives, car les écoles ne peuvent plus demander de contribution aux parents pour ces activités.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Culture à l'école : les enseignants proposent des sorties à des endroits ciblés dans le répertoire et 75 % du montant pourrait être payé par la mesure Culture à l'école selon les demandes faites.</i> • <i>Mesure présentation de projet de longue durée (4 à 6 semaines).</i> • <i>Sorties scolaires en milieu culturel (2 465,85 \$ pour l'école). Sorties faisant également partie du guide.</i> • <i>Autre mesure de 7 392,66 \$ pour l'ensemble de l'école. Tous les élèves doivent bénéficier de cet argent.</i> <p><i>Aucun argent ne sera demandé cette année aux parents pour les activités qui ne sont pas culturelles. Le Comité culturel se penchera sur la liste des activités qui seront prévues cette année.</i></p> <p><i>Plus de détails à la prochaine rencontre du Conseil d'établissement.</i></p>

			<p><i>Madame Julie Lafrance confirme que le Conseil d'établissement a été informé.</i></p> <p><i>Madame Julie Lanthier appuie.</i></p> <p><i>Résolution pour avoir informé le Conseil d'établissement.</i></p> <p style="text-align: right;">Résolution : CE-A-V-09-2018-096</p>
11.		Campagne de financement 2018-2019 de La Fondation Au Diapason	<p><i>Information transmise par Madame Lysanne Gagnon sur ce qui a été adopté en juin par la Fondation Au Diapason et envoyé aux parents en regard de la contribution parentale volontaire.</i></p>
12.		Œuvres humanitaires 2018-2019	<p><i>Madame Lysanne Gagnon annonce que nous contribuerons à Panier d'Épicerie Populaire cette année pour les paniers de Noël. Également, nous participerons au Livre voyageur de l'école des Perséides à Pointe-Calumet.</i></p>
13.		Informations de la direction	<p><i>Madame Gagnon mentionne qu'à l'Halloween il y aura une activité-école à la P-5, l'école pense également à un diner danse pour les élèves!</i></p> <p><i>Madame Lysanne Gagnon mentionne que dans les prochaines semaines nous serons en consultation pour les admissions des futurs élèves de 2^e année. En regard du litige sur les frais scolaires, l'école ne pourra plus administrer d'examen d'admission. Tous les projets particuliers de la CSSMI seront touchés.</i></p> <p><i>Pour nous, en musique, il faudra que l'enfant ait des aptitudes en musique. De plus, la réussite assurée de 74 % et plus en français math et musique sera obligatoire. Il n'y aura plus d'audition musicale. Par contre, ceux qui n'auront pas de musique dans leur programme actuel, seront vus par un enseignant de musique afin d'être évalués. Le questionnaire pour les enseignants sera revu en totalité. La rencontre du mois de janvier sera toujours obligatoire.</i></p>

			<p><i>Elle mentionne qu'au secondaire il y aura une pige au FMI. L'élève devra avoir réussi sa 6^e en musique au-delà de 74 % pour accéder au programme.</i></p> <p><i>Madame Lysanne Gagnon attend une date d'opération. Elle sera en convalescence de 6 à 8 semaines.</i></p>
	13.1	Informations des enseignants	<p><i>Madame Rebecca Brouillard mentionne la chanson du 27 septembre. Le monde est à nous d'Alex Nevsky sera chantée par les enfants et enregistrée dans le cadre de la journée de la culture. Au Québec, plus de 1200 écoles participent au projet.</i></p>
	13.2	Information des employés de soutien	<p><i>Madame Sabrina Pomerleau mentionne que ça va bien. Les activités du midi recommencent la semaine prochaine.</i></p>
14.		<p>Sujets divers</p> <ul style="list-style-type: none"> -Location de salles -Rénovations 	<p><i>Location de salles :</i></p> <p><i>Madame Lysanne Gagnon a rencontré les musiciens et fait signer les contrats de location de salles pour les cours donnés en soirée. Il y a eu également le vote par anticipation et il y aura également le vote du 1^{er} octobre qui rapportent des sous à l'école. Par contre, pour ce qui est des journées de vote, un concierge doit être présent en tout temps, il ne reste donc aucune somme.</i></p> <p><i>Monsieur Éric St-Jean mentionne qu'il est important de donner les dates des concerts de juin rapidement. Madame Lysanne Gagnon mentionne qu'elle a donné les dates il y a 3 semaines.</i></p> <p><i>Rénovations : Madame Lysanne Gagnon fait état des rénovations effectuées cet été.</i></p>

			<i>L'an prochain la CSSMI devait refaire la cour d'école. Par contre, ils veulent changer le revêtement de l'école et les fenêtres. Le projet est donc reporté d'un an, car en changeant le revêtement extérieur et les fenêtres, la cour serait abimée.</i>
15.		Courrier	<i>Aucun courrier.</i>
16.		Levée de l'assemblée	<i>Propose : Madame Julie Lafrance Appuie : Madame Danielle Raby Heure : 21 h.</i>

*Légende : C= Consultation I= Information D= Adopté P= Approuvé
Doc= Documents TNI= Projection*